

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE : LA FRANCE VA-T-ELLE ENCORE RATER UN RENDEZ-VOUS DÉCISIF ?

Les six premiers parcs éoliens maritimes français, attribués en 2012 et 2014 par l'État, doivent permettre d'installer près de 3 000 mégawatts d'énergies renouvelables et de créer 15 000 emplois industriels, principalement dans les régions Pays de la Loire, Bretagne et Normandie, avec la construction de plusieurs usines.

Aujourd'hui, afin de renégocier les conditions dans lesquelles ont été attribués ces projets, le Gouvernement menace de les annuler. L'ensemble des acteurs de la filière – industriels et sous-traitants, futurs exploitants – alertent sur les conséquences immédiates d'une telle décision.

En faisant le choix d'un tel renoncement, la France s'exclurait d'un marché industriel européen en pleine croissance et se priverait de la capacité de construire une filière pour laquelle elle dispose, pourtant, de savoir-faire spécifiques et reconnus. Au Royaume-Uni, en Allemagne, au Danemark, aux Pays-Bas et en Belgique, l'éolien maritime constitue une réalité économique et industrielle, qui a redynamisé des zones portuaires et emploie plusieurs dizaines de milliers de personnes.

Cette décision, si elle était mise en œuvre, annulerait d'un trait de plume les 12 milliards d'euros d'investissements qui seront engagés par les trois lauréats, ceux des industriels associés qui, pour certains, ont déjà construit des usines et, pour d'autres, sont sur le point de le faire ainsi que ceux des Régions qui ont apporté leur soutien à ces grands projets, comptant sur la création de plus de 15 000 emplois locaux.

Une telle initiative, présentée par le Gouvernement dans le projet de loi « Pour un État au service d'une société de confiance », anéantirait la confiance des investisseurs à l'égard de notre pays.

Par ailleurs, toute modification substantielle des projets déjà attribués pour changer de technologie, par exemple, retarderait de plusieurs années la mise en œuvre de ces premiers parcs dont les étapes de construction sont fixées, et remettrait en cause la création d'une filière industrielle que l'État appelait de ses vœux lors du lancement de ces appels d'offres.

Alors, notre pays passerait à côté de la formidable opportunité qu'offre la Transition Énergétique et remettrait profondément en cause ses engagements !

THINK UP® - Photo: iStock/Rachel Chan

